

# POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

## ENGAGEMENT D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DE LA SATISFACTION DES RÉSIDENTS

Habitat 76 confirme à la fois sa volonté d'optimiser sa politique énergétique, de réduire les charges qu'elles soient locatives ou autres et de toujours mieux satisfaire les résidents, à travers la nomination du Directeur du Développement Durable du Patrimoine comme « **Référent énergie** » et son engagement dans une **démarche d'amélioration continue de la performance énergétique** à travers un **système de management de l'énergie performant et efficace**.

La **politique énergie** concerne l'ensemble du patrimoine immobilier soit **30 304 logements**, le bâtiment du Siège et les bureaux du Havre, les bureaux d'accueil des collaborateurs de proximité et la flotte de véhicules de l'organisme. Ce périmètre représente ainsi **100% de la facture de consommation énergétique de l'Office**.

Une organisation rigoureuse est primordiale pour garantir en permanence la pertinence du système de management de l'énergie. Ainsi, pour assurer la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs et cibles, l'Office se dote d'une « **équipe énergie** » **regroupant les compétences nécessaires au respect de ses engagements**.

Au-delà du respect des exigences légales applicables et autres engagements, l'**Objectif Energie** se décline ainsi :

### 1. Maîtriser les impacts énergétiques et l'empreinte carbone :

- Participer à la démarche collective et partagée avec la filière du bâtiment pour la construction de bâtiments à énergie positive et de faible empreinte carbone,
- Poursuivre les efforts pour atteindre l'objectif d'une étiquette énergétique moyenne C haute sur l'ensemble du patrimoine géré à l'horizon 2033,
- Gérer la nouvelle flotte automobile avec une réduction de la consommation et de son bilan carbone.

### 2. Maîtriser les dépenses énergétiques :

- Surveiller les consommations,
- Surveiller les variations des coûts unitaires des énergies utilisées,
- Maintenir en bon état les équipements.

### 3. Mesurer la satisfaction et communiquer les résultats :

- Recueillir les avis et recommandations des résidents et partenaires,
- Présenter les résultats énergétiques des actions engagées.

**Lors de la Revue de Management annuelle, ces 3 objectifs seront vérifiés, analysés et ajustés si besoin** en considérant les possibilités offertes par les items suivants :

- L'intégration de l'économie circulaire dans l'acte d'achat,
- La maîtrise des coûts d'achat des énergies, ainsi que l'acquisition de produits et services économes en énergie,
- Le déploiement du numérique et des nouvelles technologies,
- L'amélioration énergétique des bâtiments existants,
- L'utilisation de procédés de conception et construction toujours plus innovants en matière énergétique,
- La formation continue des membres de l'équipe énergie.



Le 18 juin 2024

Le Directeur Général,

Éric GIMER